



CDLS 1 - Aerosol

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit: Mélange
Nom commercial: CDLS 1, Food Lube High Performance Grease NSF
Caractérisation chimique: Aérosol avec gras

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal: Aérosol, produit destiné uniquement à un usage industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Nabima,
Division de Ernst Hausammann & Co. AG
Rautistrasse 19,
CH-8047, Zürich
T. + 41 44 406 80 11
F. + 41 44 491 22 11
W. www.hausammann.com
E. info@hausammann.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence: T. + 41 44 406 80 11, Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

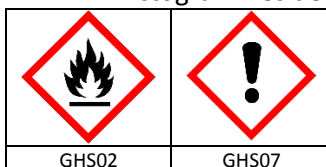
Aérosol 1	H222
Aérosol 1	H229
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411
	EUH066

Teneur en taux de H: voir paragraphe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP)



CDLS 1 - Aerosol

Danger

Mentions de danger (CLP)

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence (CLP)

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 *Autres dangers*
Pas de données disponibles.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. *Substance*
Non applicable

3.2. *Mélange*

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Propane/butane mixture	EINECS: 270-9909	30-60	Flam. Gas 1, H220
Normal pentane	CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 REACH: 01-2119459286-30	20-40	Asp. Tox. 1, H304 Flam. Liq. 1, H224 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411



CDLS 1 - Aerosol

			EUH066
--	--	--	--------

Teneur en taux de H- et EUH (si mentionné): voir paragraphe 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Une fois les premiers soins donnés, aucun autre traitement n'est requis à moins que les symptômes ne réapparaissent.

Après inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant réutilisation. Si les vêtements collent à la peau, ne pas les enlever.

Après contact oculaire: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

Après ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau: Peut produire des taches sur la peau. Peut provoquer une légère irritation de la peau.

Après contact oculaire: Peut tacher les yeux. Peut provoquer une irritation des yeux.

Après ingestion: Peut provoquer une irritation légère. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie



CDLS 1 - Aerosol

- 5.1. *Moyens d'extinction*
Moyens d'extinction appropriés: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- 5.2. *Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange*
Danger d'incendie: Pas de données propres, mais par analogie, le produit est considéré comme: Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas un danger d'explosion.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants.
- 5.3. *Conseils aux pompiers*
Instructions de lutte contre l'incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Refroidir les citernes/fûts à l'eau pulvérisée/ les mettre à l'abri.

Protection en cas d'incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- 6.1. *Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence*
Mesures générales: Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- 6.1.1. *Pour les non-secouristes*
Équipement de protection: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Cf. chapitre 8.

Procédures d'urgence: Veiller à une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
Eloigner les personnes non protégées.
- 6.1.2. *Pour les secouristes*
Équipement de protection: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Cf. chapitre 8.

Procédures d'urgence: Veiller à une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
Eloigner les personnes non protégées.



CDLS 1 - Aerosol

- 6.2. *Précautions pour la protection de l'environnement*
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- 6.3. *Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage*
Procédés de nettoyage: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Laver abondamment à l'eau les résidus.
- 6.4. *Référence à d'autres sections*
Voir section(s): 8, 13.

7. Manipulation et stockage

- 7.1. *Précautions à prendre pour une manipulation sans danger*
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Eviter toute exposition inutile.
- Mesures d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.
- 7.2. *Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités*
Conditions de stockage: Conserver à l'abri de la chaleur. Protéger du gel. Conserver hors de la portée des enfants.
- Interdictions de stockage en commun: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Lieu de stockage: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Matériaux d'emballage: Conserver dans l'emballage d'origine.
- 7.3. *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)*
Pas de données disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. *Paramètres de contrôle*

Nom	Identificateur de produit	%
Propane/butane mixture	EINECS: 270-9909	30-60
DNELs Pas de données disponibles.		



CDLS 1 - Aerosol

PNECs
Pas de données disponibles.

Nom	Identificateur de produit	%
Normal pentane	CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 REACH: 01-2119459286-30	20-40

DNELs
Travailleur Cutané 432 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets
Travailleur Inhalation 3000 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets

Consommateur Cutané 214 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets
Consommateur Inhalation 643 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets
Consommateur Voie orale 214 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets

PNECs
Aqua (eau douce): 0.23mg/l
Aqua (eau de mer): 0.23mg/l
Aqua (rejet intermittent): 0.88mg/l
Station de traitement des eaux usées: 3.6mg/l
Sédiment: 1.2 mg/kg (masse sèche)
Sol: 0.55 mg/kg
Voie orale (empoisonnement secondaire): NA

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Aérer la zone. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Equipement de protection individuelle: Gants. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. A une concentration de gaz/vapeurs élevée: masque à gaz.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent), p.ex. Gants en PVC - Gants de protection en caoutchouc nitrile. Au égard à la composition multiple du produit, la durabilité des matériaux de gant ne peut être calculée avant et doit être testée avant la première utilisation.

Protection oculaire: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran Facial.

Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié



CDLS 1 - Aerosol

Protection des voies respiratoires:	Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. A une concentration de gaz/vapeurs élevée: masque à gaz.
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations:	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol, substance : Fluide
Apparence	Fluide
Couleur	Blanc
Odeur	Odeur de pétrole
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Propane/butane mélange: 300-800kPa (20°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	Substance : 0,9 g/cm ³ (20 °C) Propane/butane mélange: 0,54g/cm ³ (Fluid 15°C)
Solubilité	Eau: Insoluble
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Le produit n'est pas un danger d'explosion.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites explosives	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations Pas de données disponibles.

10. Stabilité et réactivité



CDLS 1 - Aerosol

- 10.1. *Réactivité*
Pas de données disponibles.
- 10.2. *Stabilité chimique*
Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.
- 10.3. *Possibilité de réactions dangereuses*
Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4. *Conditions à éviter*
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- 10.5. *Matières incompatibles*
Acides forts. Agent oxydant.
- 10.6. *Produits de décomposition dangereux*
Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

- 11.1. *Informations sur les effets toxicologiques*
Toxicité aiguë: Non classé
Le produit n'a pas été testé
Estimé d'après les constituants.

Food Grease 420 - Aérosol	
LC50 inhalation souris	295mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Aucun effet de sensibilisation connu

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé

Cancérogénicité: Non classé
Toxicité pour la reproduction: Non classé

Toxicité spécifique pour: Non classé



CDLS 1 - Aerosol

certaines organes cibles
(exposition unique):

Toxicité spécifique pour
certains organes cibles
(exposition répétée):

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations:

Aucune étude expérimentale sur le produit n'est disponible. Les informations reportées sont basées sur notre connaissance des composants et la classification du produit est déterminée par calcul.

12. Informations écologiques

12.1. *Toxicité*

Ecologie - général :

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

12.2. *Persistance et dégradabilité*

Pas de données disponibles.

12.3. *Potentiel de bioaccumulation*

Pas de données disponibles.

12.4. *Mobilité dans le sol*

Pas de données disponibles.

12.5. *Résultats des évaluations PBT et VPVB*

Pas de données disponibles.

12.6. *Autres effets néfastes*

Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. *Méthodes de traitement des déchets*

Législation régionale (déchets): Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour
l'élimination des eaux usées :

Ne pas déverser à l'égout.

Recommandations pour
l'élimination des déchets:

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.



CDLS 1 - Aerosol

14. Informations relatives au transport

14.1 – 14.6

Informations générales	
Numéro UNO	1950
Transport par route/transport ferroviaire (ADR/RID)	
Nom d'expédition des Nations unies	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Group d'emballage	-
Code de classification	5F
LQ(ADR 2013)	1L
LQ (ADR 2009)	2
Danger pour l'environnement	Écotoxicologique
Codes de restriction en tunnels	D
Sea transport (IMDG)	
UN proper shipping name	AEROSOLS (PENTANES)
Transport hazard class(es)	2.1
Packing group	-
EmS	F-D, S-U
Marine pollutant	Oui
Environmental hazards	Écotoxicologique
Air Transport (IATA)	
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	2.1
Packing group	-
Environmental hazards	N.A.

14.7 *Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC*
Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1. *Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement*
Réglementations UE
Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH



CDLS 1 - Aerosol

Directives nationales

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK): 1 - Présente un faible danger pour l'eau
WGK remarque: (valeur estimée)

Directives internationales

NSF International/Nonfood Compounds Registration Program



Nonfood Compounds
Program Listed

Catégorie H1
NSF Registration No. 139143

15.2. *Évaluation de la sécurité chimique*
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres informations

Indications de changement:
Informations réglementaires. Autres informations.

Aerosol 1	Aérosols, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique, narcose, Catégorie 3
Aquatic Chronic 2	Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Sources des données

Echa.europa.eu
Fabrikant/fournisseur
Richtsnoer voor etikettering en verpakking in
overeenstemming met Verordening (EG) nr. 1272/2008
Règlement (CE) n° 1272/2008

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.